

DEPARTEMENT DE L'HERAULT

ARRONDISSEMENT DE MONTPELLIER

COMMUNE DE MARSEILLAN

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Mardi 30 mars 2021 à 18h00**, le Conseil Municipal de la Commune de MARSEILLAN s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de **M. Yves MICHEL, Maire**.

**Présents** : M. ROUVIER - M-C. FABRE DE ROUSSAC - L. FABRE - G. REQUENA - JC. ARAGON - A. KELLY - L. GASC - JD. POUSSIER - C. PROUTEAU - M. PEREZ - B. DANIS - D. CUPOLI - A. CHOUKROUN - C. AZAIS - S. MARTI - S. JEAN - W. BIGNON - C. PINO - G. GUIRAUD - C. BASTIDE - D. SAUVADE

**Absents représentés** : S. BASSI-ALLEMAND par M. ROUVIER - M. IBARS par M-C. FABRE DE ROUSSAC - N. LECLERC par W. BIGNON - L. DELAITE par L. FABRE

**Absent excusé** : J. GROSSO

**Absents** : JF. MARY - D. VIALAS

**9. Achat par la commune d'une partie de la parcelle DL 49 appartenant à la société Les Sirènes**

En vue de la réalisation d'une pastille de retournement à l'extrémité ouest de l'avenue des Campings, la société Les Sirènes a proposé à la ville la cession gratuite des 72 m<sup>2</sup> d'une partie de la parcelle DL 49.

Cette cession permet à la ville de sécuriser à la fois le retournement des véhicules à l'extrémité de cette rue, mais aussi la mise en sécurité du chemin du Littoral.

Il appartient au conseil municipal :

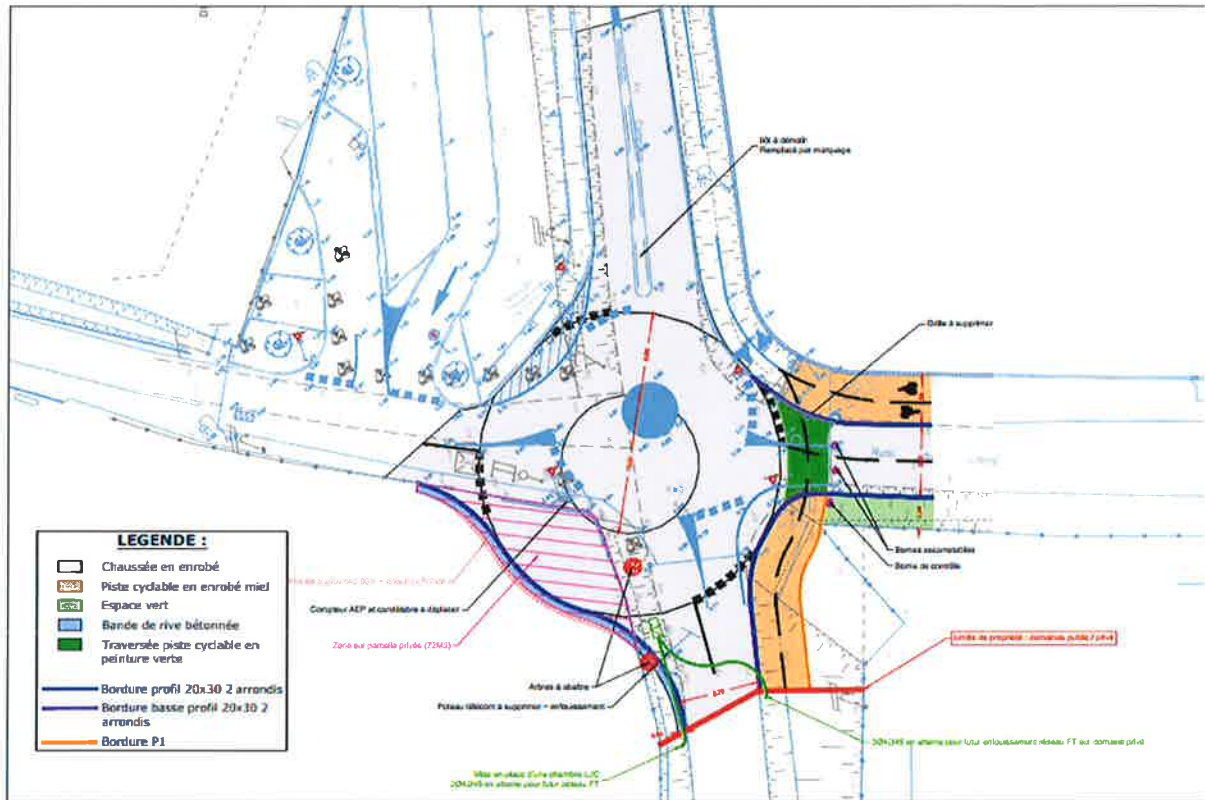
**D'accepter** l'achat de la parcelle suivante :

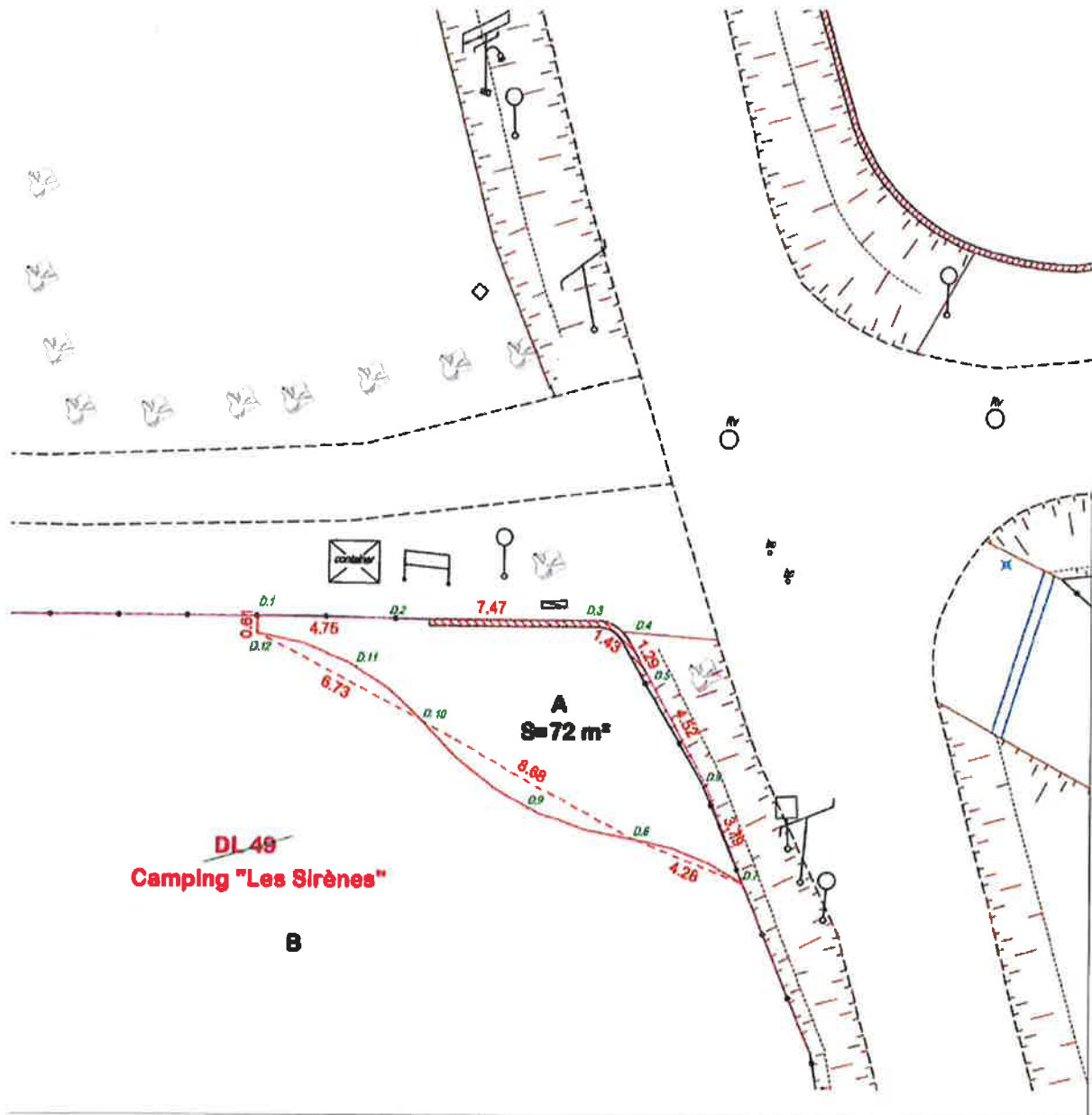
Section cadastrale	Numéro cadastral	Adresse postale	Propriétaire	Prix (€/m <sup>2</sup> )	Surface cédée (environ)	Prix total
DL49	Partie A – numérotation cours	Avenue des Campings	Société Les Sirènes	0€/m <sup>2</sup>	72 m <sup>2</sup>	0 €

Tous les frais, droits et autres étant à la charge de la ville.

**De donner** délégation de signature à M. le Maire ou son représentant pour tous les éléments afférents à ce dossier.

Il convient d'en délibérer.





**LE CONSEIL**

Où l'exposé de M. le Maire

**DELIBERE**

**A L'UNANIMITE**

**Accepte** l'achat de la parcelle désignée ci-dessus, tous les frais, droits et autres étant à la charge de la ville.

**Donne** délégation de signature à M. le Maire ou son représentant pour tous les éléments afférents à ce dossier.

**Et ont, les membres présents,  
signé au registre.**

**Pour copie conforme,**

**Le 1<sup>er</sup> Adjoint**

**Marc Rouvier**

